



MAIRIE - 50340 PIERREVILLE
Tél./Fax : 02.33.04.33.82

Monsieur Thierry LEMONNIER
Maire

A

Mesdames et Messieurs
Les conseillers municipaux

A PIERREVILLE, le 21 janvier 2021

Chers collègues,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à la mairie de Pierreville le :

MARDI 26 JANVIER 2021
A 20 H 00

Conformément au décret du 17 juillet 2020, chacun et chacune d'entre vous devra obligatoirement porter un masque pour participer à la séance.

Comptant sur votre compréhension,

Veuillez agréer, Chers collègues, l'assurance de ma considération distinguée.

ORDRE DU JOUR

- ✓ Désignation d'un secrétaire de séance,
- ✓ Approbation du compte-rendu de la séance du 22 décembre 2020,
- ✓ Délibération portant adhésion au SDEM 50 pour l'éclairage public,
- ✓ Délibération portant sur la cession des bâtiments scolaires à la CA du Cotentin,
- ✓ Délibération portant sur la rénovation thermique des bâtiments communaux (logements),
- ✓ Délibération portant sur l'attribution de compensation (AC) libre 2020,
- ✓ Renouvellement du réseau électrique HT : délibération portant sur la signature d'une convention de servitude pour le passage de 3 câbles haute tension souterrains.
- ✓ Délibération portant prise en charge d'une extension de réseau pour raccordement d'une construction,
- ✓ Affaires et questions diverses.



Thierry LEMONNIER
Le Maire,

Le Maire
Thierry Lemonnier

Conformément à l'Article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (modifié par la Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 – art.9) les convocations sont transmises de manière dématérialisées sauf demande contraire de conseillers municipaux qui en feraient la demande.